

Compte rendu de la réunion du Comité Exécutif

Jeudi 27 Novembre 2025 – En ligne

Sergio Lopez (Président du CC SUD), a débuté la réunion en remerciant les membres et les représentants des administrations nationales de leur présence. Le compte rendu de la dernière réunion, ainsi que l'ordre du jour ont été approuvés à l'unanimité.

1. Conclusions de l'ICCAT 2025

Avant de donner la parole à Stijn Billet de la DGMARE, Sergio Lopez, président du CC SUD, a réaffirmé le désaccord du CC SUD quant aux règles de participation mise en place cette année, règles qui ont conduit à la non-participation en présentiel de la représentante du CC SUD, Maria-José Rico, présidente du GT Espèces Pélagiques.

Stijn Billet (DG MARE) a ensuite présenté les principales conclusions de la plénière de l'ICCAT 2025. Il a expliqué que les négociations sur le thon rouge s'étaient déroulées dans un contexte politique très difficile, marqué par une attitude très déstabilisante des États-Unis, essayant même d'isoler l'Union Européenne. Malgré cela, le résultat final est bon avec une augmentation de 3 700 tonnes pour l'UE, ce qui constitue selon lui une base solide pour la gestion au sein des États Membres de l'UE. Il a également souligné les progrès enregistrés sur les évaluations du requin taupe, avec une réduction significative des possibilités de pêche en Atlantique Sud, tout en regrettant l'absence totale d'avancées sur les ailerons naturellement attachés ainsi que sur les thons tropicaux. Il a enfin exprimé sa déception face au blocage américain sur les filets dérivants, qui ont renvoyé la poursuite du travail en intersessionnel.

David Milly (FEDOPA) a exprimé ses préoccupations concernant la fixation du TAC global du thon rouge, dépassant les estimations du SCRS, qu'il juge risquée pour l'avenir. Il a regretté que les scientifiques n'aient pas été davantage impliqués dans cette décision, et a insisté sur l'instabilité persistante de la clé de répartition, qui demeure, selon lui, le véritable point faible du système. Il a demandé des clarifications sur la manière dont la gestion de cette clé serait encadrée et sécurisée. Stijn Billet lui a répondu que, même si le TAC de l'Ouest dépassait légèrement l'avis scientifique strict, il résultait d'un compromis indispensable. Il a reconnu que le fonctionnement actuel des clés de répartition était insatisfaisant et qu'il devenait nécessaire d'établir des règles plus prévisibles et plus stables.

Serge Larzabal (CNPMEM) a rappelé les avancées obtenues au niveau européen, notamment sur les périodes de pêche et les autorisations de cages aux Canaries, tout en déplorant lui aussi la baisse de la part européenne dans la clé de répartition.

Raul Garcia (WWF), Nicolás Fernández Muñoz (OPP Conil) et Miren Garmendia (OPEGUI) ont tous trois félicité Stijn Billet pour la défense ferme des intérêts européens dans un contexte politique particulièrement éprouvant, marqué selon eux par une attitude « trumpiste » des

États-Unis qu'ils ont jugée inacceptable. Ils ont accueilli positivement l'accord sur le thon rouge, estimant qu'il offrait des perspectives favorables, tant sur le plan écologique que socio-économique, mais ont insisté sur la nécessité d'en accompagner la mise en œuvre par un contrôle rigoureux afin de ne pas compromettre les efforts accomplis par le secteur. Nicolas Fernandez Munoz (OP Conil) a également appelé à un renforcement significatif de l'investissement scientifique, indispensable pour disposer d'analyses actualisées sur l'évolution des écosystèmes et anticiper les déplacements ou déclins d'espèces. Enfin, Raul Garcia (WWF) a exprimé sa frustration face au blocage américain sur les filets dérivants et à l'hypocrisie de leur position.

En conclusion Stijn Billet a remercié les félicitations pour le travail accompli, souligné l'importance des retours exprimés et réaffirmé son engagement à poursuivre le travail en étroite collaboration avec les conseils consultatifs.

2. Validation des avis : Avis TAC 2026

Chloé Pocheau (Secrétariat du CC SUD) a présenté la dernière version de l'avis TAC 2026, qui tient compte des modifications reçues durant la dernière phase de consultation.

Les membres du comité exécutif ont ensuite échangé sur les points suivants :

Sole VIIIa : Emiel Brouckaert (Rederscentrale) a proposé de se concentrer uniquement sur les recommandations chiffrées de possibilités de pêche, plutôt que sur des demandes d'études scientifiques supplémentaires. Il a également indiqué que la position de la Commission européenne était désormais connue et s'élevait à 2 482 tonnes.

David Milly (FEDOPA) a répondu qu'une modification trop importante de l'avis à ce stade des discussions n'était pas nécessaire pour prendre en considération la position de la Commission européenne. Il propose d'ajouter seulement entre parenthèse « 2 482 tonnes » pour préciser la demande du CC SUD, proposition qui a été adoptée par le comité exécutif.

Bar VIIIab : David Milly a expliqué la position indiquée dans l'avis : une demande de visibilité pour le secteur et la mise en place d'un plan de gestion réel. Le CSTEP et le CIEM devraient ainsi être consultés.

Raies brunettes VIII : David Milly a précisé que la demande d'augmentation du quota de pêche commerciale était basée sur les observations des pêcheurs qui constatent la présence de l'espèce.

Langoustine, FU 25, 26-27 : Francisco Teijeira (OPROMAR) a proposé l'ajout d'une demande de quota scientifique, proposition adoptée par le comité exécutif.

Langoustine, FU 28-29 : Luis Vicente (ADAPI) a proposé une demande de roll-over, proposition adoptée par le comité exécutif.

L'avis TAC 2026 a été adopté par le Comité exécutif sous réserve des modifications mentionnées.

3. Programme de travail 2026

a. Groupe d'États Membres

Chloé Pocheau (Secrétariat du CC SUD) a présenté les éléments, connus à ce jour, du programme de travail du groupe d'États Membres pour 2026, sous présidence française :

- La préparation d'une recommandation conjointe sur les cétacés,
- Une initiative française proposant un travail commun sur la planification maritimes hors des 12 milles, nécessitant des échanges avec les autres États membres.
- La préparation des plans de rejet, pour lesquels les États membres devront transmettre leurs demandes d'exemptions d'ici mai 2027.
- Le suivi des zones EMV, en lien avec la publication d'un nouvel avis du CIEM prévue fin 2026.

Clara Azarian de l'administration française, a précisé que la proposition française concernant des mesures de gestion en dehors des 12 milles concernait aujourd'hui uniquement les méthodes de travail à mettre en place entre États membres. Le CC SUD est invité à transmettre aux États membres tout sujet qu'il estime important. En réponse à Luis Vicente, Clara Azarian a ensuite indiqué que le sujet des EMV serait bien à l'ordre du jour et que les discussions devaient se poursuivre.

b. Bilan 2^{ème} partie d'exercice 2025-2026

Chloé Pocheau (Secrétariat du CC SUD) a indiqué que le CC SUD a été représenté à plusieurs groupes techniques et dialogues européens ces dernières semaines :

- INTERCC (18 novembre 2025), la Commission a indiqué que des révisions de la Directive spatiale maritime et de la Directive cadre stratégie pour le milieu marin sont en cours ; la publication du rapport d'étude PCP est prévue au printemps 2026 ainsi que de l'Ocean Act; les CC sont invités à contribuer à la stratégie Vision 2040, et pour finir qu'un code de conduite pour les Conseils Consultatifs sera proposé dans les prochains mois.

Sergio Lopez (Président du CCSUD), Maria-José Rico (Présidente du GT Pélagiques du CC SUD), Luis Vicente (ADAPI) et Francisco Teijeira (OPROMAR) ont tous exprimé leur mécontentement face au déroulement des derniers InterCC qui ne permettent pas d'échanges avec la Commission, et sont alors sans utilité. Le Président du CC SUD proposera un projet de lettre aux membres du Comité Exécutif en ce sens.

- Dialogue Pêche artisanale (24 novembre 2025) : le CC SUD a été représenté par le MEDAC ; discussions centrées sur le renouvellement générationnel, l'adaptation au changement climatique, la planification spatiale, les mécanismes financiers de soutien

et l'amélioration des compétences ; la Commission présentera des conclusions au Conseil et aux États membres.

- **ADGBYC (11–14 novembre 2025) :** participation active du CC SUD durant quatre jours ; besoin identifié de modifier la requête annuelle de la Commission afin d'intégrer les nouvelles connaissances sur les échouages de cétacés, notamment concernant le taux de flottabilité révisé.

c. Propositions de thématiques et réunions pour 2026

Pour 2026, Chloé Pocheau (Secrétariat du CC SUD) a proposé plusieurs thématiques (voir tableau ci-dessous) pour structurer le programme de travail du CC SUD, en cohérence avec les discussions en cours dans les GT et avec les priorités des États membres et de la Commission Européenne. Le CC SUD envisage également d'organiser des réunions supplémentaires, en complément de son calendrier habituel, afin d'accompagner les chantiers techniques en cours. L'organisation de l'ensemble de ces réunions (voir diagramme ci-dessous) a été validée par le Comité Exécutif. Les groupes de travail habituels du CC SUD auront lieu les 28 et 29 Avril à Séville, le Comité Exécutif le 27 ou 28 Mai à Paris et l'assemblée générale le 10 Juillet en ligne.

Concernant le programme de travail, David Milly (FEDOPA) a ajouté que les questions relatives aux changements climatiques et environnementaux pouvaient concerter l'ensemble des groupes. Maria-José Rico (Présidente du GT Pélagiques du CC SUD) a rappelé que l'ensemble des membres peuvent transmettre à tout moment des propositions de thématiques à ajouter à l'agenda.

GT VIII&IX	GT Pélagiques & ICCAT	GT Pêches traditionnelles
Cétacés – anticiper 2027	Germon	Définition de la pêche artisanale - MEDAC
TAC 2027 + Policy Statement	Thon rouge	Relève générationnelle
EMV suivi	Patudo	Transition énergétique
Anguille - MIAC	Chinchard/ Maquereau- PELAC	Planification maritime - AMP
Obligation de débarquement + Plans de rejet 2028-2030	Sardines	Poulpe - suivi
	Anchois	Nouvelle espèce et transformation des écosystèmes
	Changement climatique et espèces pélagiques - suivi	

Ocean Act + Rapport d'étude sur la PCP – Publication printemps 2026

Finalement, Sergio Lopez a proposé la réalisation d'un atelier sur le programme de travail, en visioconférence et avec l'ensemble des membres en Janvier 2026. La proposition a été approuvée par le Comité Exécutif, le secrétariat se chargera donc de son organisation.

MIAC
22 Janvier Copenhague

Secrétariat + 1 membre
+ Participation en ligne

Journée AZTI
Anchois + Thon germon
?? Février – Bizkaia

Membres GT ADHOC Anchois +
représentants PT /Andalous
+ Participation en ligne

GT ADHOC
MEDAC - CC SUD
25 Février – Naples

Petite délégation CCS
+
Participation en ligne

Atelier Contrôle
États Membres
?? Février/Mars – Paris ?

Membres du Comité Exécutif
+ Observation en ligne

Journées Maritimes Européennes
21&22 Mai - Limassol

Atelier Pêche artisanale &
Planification maritime
MEDAC – CCS – CCRUP - BSAC

Secrétariat + 1 représentant

Réunions extérieures

Prep CE MIRIA : 12 janvier
ASCOBANS : 13&14 janvier
Conférence CE ETP : 17 février -
Bruxelles
CSTEP plénière : Mars

BILAN :

- Les membres du CC SUD ont remercié la DGMARE pour la défense des intérêts européens lors de l'ICCAT au vu des tensions politiques en place.
- L'avis TAC 2026 a été approuvé sous réserves des modifications indiquées
- Le programme de travail ainsi que les propositions de réunions ont été validés par le Comité Exécutif, l'assemblée générale devra cependant l'approuver officiellement
- Une réunion d'information sur le programme de travail sera programmée pour la fin janvier.

